

Fiche de poste pour le recrutement : Enseignant du second degré

Références réglementaires :

- Bulletin officiel concernant les emplois et la procédure d'affectation des enseignants du second degré dans les établissements publics d'enseignement supérieur - année 2024 ;
- Délibération n°2021 du 1er octobre 2021 relative à la procédure de recrutement des enseignants titulaires du 2nd degré

1. PROFIL DU POSTE

Identification de l'emploi :

Référence Galaxie : 4641

Discipline : sciences physiques – physiques appliquées

Section CNU correspondante : 62

Date de publication : 30/09/2024

Quotité de travail : 100 %

Mots clés Galaxie : thermodynamique, énergies renouvelables, gestion de l'énergie

Nombre de poste : 1

Date de recrutement : 01/09/2025

Lieux d'exercice : Université d'Orléans

Composante : IUT d'Orléans

Lieu où s'exerce principalement le service d'enseignement : IUT d'Orléans

Pôle, Filière ou Département d'affectation : département Métiers de la Transition et de l'Efficacité Energique (MT2E)

Profil d'enseignement :

Formations concernées :

Les 3 années de BUT MT2E en formation initiale/apprentissage et continue

Le département de Métiers de la Transition et de l'Efficacité Energétique (MT2E) de l'IUT d'Orléans forme des étudiants du bac+1 au bac+3 préparant le Bachelor Universitaire de Technologie (BUT, anciennement DUT). Il est implanté sur le campus de l'Université d'Orléans et dispose d'un bâtiment livré en 2022. L'équipe enseignante, constituée d'une dizaine d'enseignants/enseignants-chercheurs, est assistée par deux secrétaires pédagogiques, l'une étant mise à disposition par le CFA (Centre de Formation des Apprentis) pour le suivi des élèves apprentis. Environ 120 étudiants évoluent dans le département dont une quarantaine en alternance (répartis sur les BUT2 et BUT3). Le département dispose de nombreuses installations pédagogiques installées sur le site de l'IUT.

Après une première année de tronc commun, les étudiants choisissent un parcours en 2ème et 3ème année parmi 2 parcours:

- optimisation énergétique pour le bâtiment et l'industrie
- Réalisation des installations énergétiques pour le bâtiment et l'industrie.

Le programme national du BUT est disponible sur le site du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/bo/22/Special4/ESRS2211617A.htm>

Activités d'enseignement :

Le/La candidat.e recruté.e assurera différents enseignements spécifiques à la formation (pour plus de détails, le/la candidat.e pourra se référer au PN du BUT MT2E) en collaboration étroite avec l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Compétences requises :

Les compétences attendues se réfèrent à différents domaines de la thermique et de l'énergétique pour un public étudiant en formation initiale ou en alternance du BUT1, BUT2 et BUT3. Les interventions se feront dans le cadre de cours magistraux et de travaux dirigés et/ou pratiques.

Le(a) candidat(e) pourra par exemple intervenir dans les enseignements suivants (non exhaustif) :

- La thermodynamique
- Les transferts thermiques
- Les énergies renouvelables
- L'énergie électrique et les systèmes de régulation appliqués au domaine du MT2E
- La physique des ambiances intérieures et le confort d'ambiance

Avec d'autres collègues du département, la personne recrutée pourra contribuer à l'élaboration et l'encadrement des ressources liées aux domaines du MT2E.

Responsabilités pédagogiques envisagées :

Il/Elle participera également à la mise en place et à l'encadrement de projets structurés au travers de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAé).

Il/Elle contribuera aux charges administratives liées à la pédagogie notamment au suivi des étudiants en stage et/ou en apprentissage.

Contact :

Nom, prénom : LIMET Sébastien

Mail : directeur.iut.orleans@univ-orleans.fr

Téléphone : 02 38 49 44 10

2. CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Dépôt de candidatures :

La publication des emplois du second degré vacants à l'Université d'Orléans, à pourvoir au 1^{er} septembre 2025, est accessible sur l'application VEGA du portail GALAXIE du 30/09/2024 à 10h00 au 29/10/2024 à 16h00 (heure de Paris).

La procédure de dépôt de candidature est dématérialisée et se fait uniquement sur l'application Galaxie. sous la forme d'un dossier complet (aucun dossier papier ne sera accepté) avec, pour chaque poste demandé, des fichiers au format « .pdf » à l'adresse suivante :

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_PRAG_PRC.html

Un guide de procédure est à votre disposition : <https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/documentation/web/galaxie-can/recrutement-mcf-pr/nouvelle-candidature>.

La procédure de candidature et la composition des commissions de recrutement sont à votre disposition : <https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-chercheurs/enseignants-du-second>

Le profil de poste est disponible via le site internet de l'Université d'Orléans :

<https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-chercheurs/enseignants-du-second>

Les candidats veilleront à fournir une adresse mail valide et devront consulter leur messagerie régulièrement, les contacts entre l'université et les candidats s'effectueront exclusivement par mail.

- Pour toute question relative à votre dossier, le Service des Personnels Enseignants et Enseignants-Chercheurs de la Direction des Ressources Humaines de l'Université est joignable par mail à l'adresse suivante : recrutement.spe@univ-orleans.fr
- Des informations et documents sont également disponibles sur le site de l'Université d'Orléans à l'adresse suivante : <http://www.univ-orleans.fr/>

Liste des pièces à déposer dans l'application VEGA du portail GALAXIE :

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français et joints avec l'original.

1. Pièces obligatoires :

- Copie de votre pièce d'identité.
- Arrêté justifiant le classement : joindre une copie de votre dernier arrêté d'échelon (**pas de copie écran i-prof**).
- Arrêté de la dernière affectation ou de la position : joindre une copie de votre dernier arrêté d'affectation. Si vous n'êtes pas en position d'activité, joindre à la suite de l'arrêté d'affectation, une copie de l'arrêté indiquant la position administrative (détachement, disponibilité, congés divers...) (**pas de copie écran i-prof**).
- Curriculum Vitae.
- Lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président de l'Université.
- Déclaration de candidature complétée et signée : accessible sur le site de l'université et sur l'application VEGA.

2. Pièce complémentaire :

Joindre une copie de votre justificatif de Reconnaissance de la Qualité de Travail Handicapé (RQTH), le cas échéant.

**Tout dossier ou document déposé hors délai sera déclaré irrecevable.
Il est donc recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour déposer le dossier. Aucun document ne pourra être pris en compte au-delà du 29/10/2024 après 16 heures (heure de Paris)**

Modalités de recrutement :

Le recrutement se déroule en deux phases :

- Examen des dossiers : une commission de recrutement est chargée d'examiner les dossiers et de déterminer la liste des candidats à auditionner.
- Audition des candidats : suite aux auditions, la commission de recrutement propose une liste classée des candidatures recevables qui sera soumise au Conseil Académique.

L'évaluation des candidatures se fondera sur la qualité du dossier et sur l'expérience dans les domaines de l'enseignement ainsi que sur l'adéquation du profil des candidats avec les besoins tels qu'ils apparaissent dans le profil de poste. Ces éléments seront évalués lors de l'examen du dossier de candidature, puis, le cas échéant, lors de l'audition qui se tient en langue française.

3. DISPOSITIONS GENERALES :

L'Université d'Orléans se caractérise par sa pluridisciplinarité. Elle compte 3 Unités de Formation et de Recherche, 1 école d'ingénieurs universitaire (Polytech), 4 Instituts Universitaires de Technologie, 1 Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), 1 Observatoire des Sciences de l'Univers (OSUC), 1 Ecole Universitaire de Kinésithérapie (EUK) et un département de formation médicale. Plus de 20 000 étudiants, dont plus de 2 000 étudiants étrangers, fréquentent un des sites de l'Université en région centre Val-de-Loire. Sa vocation internationale s'affirme avec 14% d'étudiants de nationalité étrangère et près de 90% de pays représentés.

Reconnue Université Européenne à travers le réseau ATHENA et labellisée « Human Resources Excellence in Research » HRS4R.

Porteuse de plusieurs projets, sa capacité d'innovation se traduit par le dynamisme de sa recherche et les transferts de technologie vers les entreprises régionales, nationales et internationales. Le Campus d'Orléans bénéficie d'un écosystème d'excellence scientifique avec 25 unités de recherche.

Son offre de formation, riche en filières professionnelles, se développe en lien fort avec la Recherche.

Pour plus d'informations : www.univ-orleans.fr.

Conditions d'exercices :

En fonction des besoins de l'université, les enseignements sont susceptibles d'avoir lieu à tous les niveaux de formation universitaire, dans l'ensemble des composantes et des sites de l'université, en français ou en anglais.

Ce poste est également ouvert aux personnes « bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi » mentionnées à l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situation de handicap).

Service statutaire :

Le service statutaire est un service annualisé de 384 heures équivalent TD (Décret n°93-461 du 25 mars 1993 relatif aux obligations de service des personnels enseignants du second degré affectés dans les établissements d'enseignement supérieur).

Allègement de services :

Tous les nouveaux enseignants recrutés à l'Université d'Orléans bénéficieront d'un parcours d'intégration obligatoire de 15 heures. Ce parcours donne droit à un allègement de service de 15 heures l'année du recrutement.

*Dans le cadre du plan d'actions pour l'égalité professionnelle,
l'Université d'Orléans accueille favorablement les candidatures des personnes du genre le moins représenté
dans le secteur ou la discipline concerné, des personnes en situation de handicap et des personnes de tous
âges et de toutes origines.*